

Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 4 décembre

M l'Inspecteur,

A l'occasion de cette 2^e CAPD en deux semaines, nous voudrions revenir sur le fonctionnement de notre instance.

Même si vous nous rappelez régulièrement votre disponibilité pour la discussion, nous n'avons pas l'impression d'être entendu.

Nous ne parlons pas de nos divergences sur des questions de fond mais des problèmes de fonctionnement, des problèmes récurrents.

Plusieurs exemples :

Problèmes dans la mise à jour des circulaires :

- Celle sur **la liste d'aptitude de direction**, il y a des différences dans la lecture de la circulaire. Qui doit passer les entretiens, qui est dispensé...
- Celle sur **le cumul d'activité**, qui n'existe pas en Haute-Garonne
- Celle **des ineat-exeat**, qui demande toujours un courrier manuscrit, est-ce bien nécessaire ?
- Celle sur **le CPF** pour 2017-2018, qui est portée disparue ?

Problèmes pour **les demandes de disponibilité** :

Opacité dans les acceptations et les refus (d'ailleurs, nous attendons toujours la circulaire)

Problèmes pour **les demandes de temps partiels**,

Opacité totale dans les acceptations et des refus.

Avec un fonctionnement du versant « médical » incompréhensible par les intéressés.

Problèmes pour **le mouvement**,

Le vœu géographique a un paramétrage inconnu. Chaque année, nous avons une réponse différente mais jamais définitive. Et nous attendons toujours (depuis de longues années, un GT avec la DSI)

Et nous laisserons de côté, l'opacité des profilages de postes.

Problèmes pour **le reclassement** suite au PPCR : dans de nombreuses CAPD et CAPA, les élus ont eu les documents de reclassement, pas en Haute-Garonne.

Problèmes pour **les promotions** :

Les documents (depuis plusieurs années) sont en partie faux (le correctif affiché est fantaisiste) et ne permettent pas une vérification du barème (il manque la date de l'inspection).

Problèmes pour **la formation continue** :

Il n'y a pas le détail du barème dans les documents, ces éléments sont même inconnus des services de l'administration.

Et (je crois que c'est le meilleur) personne – pas même l'ordinateur qui l'applique – ne connaît le mode de calcul de ce barème.

Problème (ou pas) pour **la classe exceptionnelle** (ca c'est nouveau) :

Il nous semble urgent de réunir un groupe de travail pour la 1^{ère} circulaire départementale ?

L'inscription se terminant le 22 décembre, il y a vraiment urgence.

Et j'en oublie sûrement. Mais il y a pour chaque CAPD de l'année des difficultés.

Alors, M l'inspecteur, si vous dites être toujours disponible pour le dialogue.

Nous aussi, mais nous commençons à nous lasser de ressasser.

Ne pas être entendu empêche notre travail d'élus.

Cela n'aide pas à établir la confiance envers notre administration.